

**COMMUNE DE BEHAGNIES**  
**Séance du 18 octobre 2018**

Membres en exercice : 10	Date de la convocation: 11/10/2018
Présents : 7	<i>L'an deux mille dix-huit et le dix-huit octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Régis LELEU</i>
Votants: 7	<b>Présents :</b> Régis LELEU, Philippe COPIN, Ghislain LEPRINCE, Gilberte RIMBAUX, Ginette SOUFFLET, Hubert BOISLEUX, Louisette OLEK
Pour: 7	<b>Représentés:</b>
Contre: 0	<b>Excusés:</b> Sophie BONIFACE
Abstentions: 0	<b>Absents:</b> Jean Marie LEROY, Bruno GRARD
	<b>Secrétaire de séance:</b>

**Objet: Enquête Publique SCEA GRARD BEHAGNIES - DE\_2018\_13**

**Objet :** Délibération pour l'agrandissement de la SCEA GRARD

La séance ouverte Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que par arrêté préfectoral du 24 août 2018, une enquête publique a été ouverte sur la demande d'autorisation d'exploiter un élevage de 2800 bovins à l'engraissement par la SCEA GRARD B&D dont le siège social est situé 1 rue de Bihucourt 62121 BEHAGNIES, sur le territoire des communes de BEHAGNIES et BOUSIES.

Monsieur le Maire rappelle que conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté précité, il appartient au Conseil Municipal de donner un avis sur cette demande d'autorisation d'exploiter un élevage de 2800 bovins sur le territoire précité par la Société SCEA GRARD.

Après discussion, le Conseil Municipal donne à l'unanimité un avis favorable à la demande de la Société SCEA GRARD.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 23 octobre 2018 et transmission en Préfecture le 22 Octobre 2018.

**Le Maire**  
**Régis LELEU**



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 22/10/2018  
et publié ou notifié  
le 22/10/2018.

RF PRÉFECTURE DE ARRAS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 22/10/2018 062-216201038-20181018-DE_2018_13-DE